

l'élaboration de vedettes d'autorité cohérentes. Le nombre de personnes affectées au catalogage n'a pas globalement diminué, car il a fallu prendre en charge un travail important sur les vedettes d'autorité, mais dans l'ensemble il y a moins besoin de personnel professionnel.

Parmi les inconvénients, Tom COCKRANE note une augmentation considérable des demandes de prêt entre bibliothèques. La tâche d'établissement des notices d'autorité des vedettes du fonds ancien n'a jamais pu être entreprise.

La participation au réseau implique que les priorités de la bibliothèque doivent s'intégrer à celles du réseau, ce qui entraîne discussions et compromis. Les solutions sont souvent longues à intervenir. En fait les avantages l'emportent de loin.

M. Jacques J.M. Van Gent, de la Bibliothèque de l'Université d'Etat de Leyde, aux Pays-Bas a exposé lui aussi le point de vue d'un participant à un réseau de catalogage. PICA, le réseau de catalogage partagé des Pays-Bas a été conçu dans l'idée qu'une publication ne devait être «cataloguée qu'une fois et une seule, et seulement si elle ne figure pas dans une bibliographie nationale dont les données sont emmagasinées dans la base de données PICA». Les notices comportent trois niveaux d'information, les données générales communes à toutes les bibliothèques, les informations locales communes à tous les exemplaires d'une publication conservée dans une même bibliothèque, par exemple les mots-matières, les données propres à un exemplaire donné. Les règles suivies sont conformes à l'ISBD.

Le 25 juin 1986, il est apparu qu'il serait

bon, compte tenu des progrès de l'automatisation et des restrictions budgétaires, d'établir des règles minimales de catalogage. En effet, les catalogues en ligne doivent servir à retrouver un livre donné, d'un auteur donné et les discussions sur les entrées principales ou secondaires définies par la Conférence de Paris paraissent bien byzantines et font perdre du temps inutilement puisque les accès sont également performants grâce à l'informatique. Par ailleurs, puisque les participants au réseau y trouvent 80 % des ouvrages à cataloguer, pourquoi ne pas cataloguer correctement les 20 % restants, si l'on souhaite que les notices ainsi créées soient réutilisées sans corrections ou ajouts par les suivants.

De même le catalogage en réseau a des répercussions sur l'organisation interne des bibliothèques. Il est préférable que les informations locales soient ajoutées à la notice générale par les services qui sont chargés du traitement de l'exemplaire et non par des services spécialisés en catalogage. Il serait souhaitable que les fonctions d'entrée des données pour les acquisitions et de catalogage soient harmonisées au niveau de la base.

On voit que ces problèmes de fond se posent de manière quasi identique d'un pays à l'autre et la réflexion menée par nos collègues étrangers, qui ont automatisé bien avant nous, nous est d'un précieux secours.

Geneviève BOISARD

CATALOGAGE EN RESEAU

La section de catalogage avait centré les communications sur le catalogage en réseau.

Tom Cockrane, Bibliothécaire en chef du Queensland Institute of technology, nous a donné le point de vue d'un participant au réseau bibliographique national, l'Australian bibliographic Network. Ce réseau, créé en 1981 et piloté par la Bibliothèque nationale, utilise le logiciel WLN. Après six ans d'exploitation, il compte 137 participants et 572 clients.

Le Queensland institute of technology, de création récente, possède la totalité de son fichier sur ordinateur. Les notices créées avant l'adhésion à l'ABN ont été reformatées, souvent après des corrections difficiles et onéreuses.

Les avantages retirés de la participation au réseau ont été les suivants : diminution importante des coûts de saisie, amélioration constante du nombre de recherches positives, amélioration de la qualité du travail et participation à